Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 3

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

moyennes et complémentaires, écoles normales, universités et école polytechnique, écoles militaires et écoles techniques et professionnelles.

La carte ne sera pas remise gratuitement aux établissements institués dans un but lucratif.

Art. 2. — Les écoles ou les classes dans lesquelles la géographie de la Suisse forme une branche régulière d'étude ont seules droit à la remise gratuite de la carte.

Les classes où l'enseignement de la géographie nationale est limitée à une région ou à un canton n'ont pas droit à la gratuité.

Art. 3. — Le nombre d'exemplaires à remettre pour les écoles d'une même localité sera fixé d'après le nombre des salles d'étude où se pratique l'enseignement de la géographie suisse.

Art. 4. — Les cartes rendues inutilisables par un long usage seront remplacées gratuitement par la Confédération, à moins toutefois que les dommages subis ne soient le résultat de la négligence. Dans ce dernier cas, les cartes seront remplacées au prix ordinaire de vente.

Art. 5. — Les autorités scolaires désirant obtenir de nouvelles livraisons de cartes, soit pour des classes nouvellement créées, soit en remplacement de cartes devenues inutilisables, en adressent la demande motivée à leur canton. Celui-ci transmet la demande, après examen, au Département fédéral de l'Intérieur, qui décide.

Art. 6. — Toute livraison de cartes scolaires est faite par la Confédération aux cantons. Ceux-ci veillent à ce que les cartes soient remises régulièrement à leur destinataire.

Art. 7. — Les cas spéciaux relatifs à la remise gratuite des cartes scolaires sont soumis au Département fédéral de l'Intérieur.

Berne, le 9 décembre 1901. *Conseil fédéral suisse.*

*
* *

Le recrutable *Gremion Jean, fils d'Alexandre*, né en 1885, est introuvable. Prière au maître qui connaîtrait son adresse de bien vouloir la donner à M. Oberson, inspecteur scolaire à Bulle.

BIBLIOGRAPHIE

Si le ***Nouveau Larousse illustré*** est, par excellence, un ouvrage d'esprit moderne et conforme aux besoins de notre époque, il ne néglige pas non plus les choses du passé et l'histoire, comme toutes les autres parties, y est traitée de main de maître. On y trouvera, au mot *Louis*, une série de remarquables biographies des divers souverains de ce nom, depuis les empereurs germaniques jusqu'aux derniers rois de France, en passant par les dynasties d'Espagne, de Hongrie, d'Italie, de Portugal, etc.; les articles consacrés à *Louis XIII*, *Louis XIV*, *Louis XV*, *Louis XVI* sont, entre autres, très étudiés et ils sont suivis d'intéressantes notices sur les styles artistiques correspondants : un joli tableau synthétique présente des spécimens de ces divers styles et on pourra s'initier ainsi à la manière de les discerner.

Si vous vous intéressez aux questions de sciences, vous trouverez un excellent article de physique sur la *Lumière* et un article astronomique très étudié sur la *Lune*, qui n'occupe pas moins de trois colonnes de texte serré et qu'illustrent la figure des phases de la lune et de curieuses reproductions de photographies. A noter,

dans un autre ordre d'idées, d'intéressantes biographies comme celle de *Pierre Lonys* de *Charles Loyson*, de *Siméon Luce*, de *Lulli*, des notices géographiques sur la *Lozère*, sur les villes de *Lubeck*, *Lucerne*, *Lucques*.

A noter aussi, dans le dernier fascicule un article sur le mot *lutte* avec de nombreuses illustrations, sur *Luthier*, *Lyon Luxembourg*, *Lycée*, etc. avec beaucoup de gravures.

Chronique scolaire

Fribourg. — *Conférence inspectorale.* — Samedi, 18 janvier, MM. les Inspecteurs et Mmes les Inspectrices de l'enseignement se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel-Suisse, à Fribourg.

La séance, ouverte à 8 $^1/_2$ heures, s'est prolongée jusqu'après 1 heure. A l'ordre du jour, figuraient 19 questions d'enseignement et d'administration scolaire, qui furent rapidement liquidées dans une discussion animée et courtoise.

La conférence a renouvelé son bureau, pour une période bisannuelle, en appelant M. le chanoine Quartenoud à la présidence et en chargeant M. l'inspecteur Crausaz des fonctions du secrétariat.

Ce même jour, les membres du corps inspectoral eurent l'avantage de pouvoir assister à la conférence de M. Brunetière.

— *Examens des recrues de 1902.* — Voici le rang des districts et la moyenne des notes : Broye, 7,55 ; Glâne, 7,89 ; Lac, 7,94; Gruyère, 8,14 ; Sarine, 8,25; Veveyse, 8,48; Singine, 9,22. — *Moyenne du canton, 8,23.*

— *Nominations.* — Le Conseil d'Etat vient de nommer : *M. Wicht, Alphonse*, à Grolley, instituteur aux écoles primaires de la ville de Fribourg. — *Mlles Schœrly, Hélène*, à Fribourg, et *Carrel, Louise*, à Fribourg, institutrices aux écoles primaires de dite ville. — *M. Buchs, Philippe*, à Bellegarde, instituteur à l'école des garçons de Bellegarde. — *M. Volery, Fortunat*, à Aumont, instituteur à l'école des garçons d'Aumont. — *Mme Prommaz, Létitia*, à Estavayer-le-Gibloux, institutrice à l'école supérieure des filles d'Estavayer-le-Gibloux.

CORRESPONDANCES

Conférence régionale du Cercle de la Basse-Gruyère à Pont-en-Ogoz

Un gai soleil répand dans les campagnes la joie la plus douce et la plus pure. Vraiment, nous sommes favorisés pour le jour de notre réunion. M. l'inspecteur Oberson honore notre conférence de son aimable présence. Tous les membres sont là.

Grammaire. — Première leçon sur le verbe, donnée au cours